

Saison culturelle

# Atrébatie : territoire pilote pour la musique



Cette chorale avait organisé un concert il y a deux semaines à Magnicourt-en-Comté.

■ Le territoire couvert par l'Atrébatie a été choisi comme territoire pilote concernant un programme musical riche et ouvert à tous.

DANS le cadre de la contractualisation avec les intercommunalités, le territoire de la communauté de communes a été reconnu comme ayant un fort potentiel dans le domaine culturel. En effet, depuis 7 ans, l'Atrébatie a réalisé un travail énorme sur l'école de musique. Il est aujourd'hui reconnu par les

services techniques du développement culturel du conseil général. L'Atrébatie, comme 5 autres sites, sera donc la terre d'accueil pour une expérimentation culturelle.

Pour ce faire, une enveloppe a été débloquée afin que le conseil général puisse assurer 50% du financement de la programmation culturelle. Il prend également en charge la totalité des frais engendrés par la médiatisation, soit 13 000 euros.

S.D.